

# GRDR

Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural

Migration, citoyenneté et développement

66/72 rue Marceau  
93109 Montreuil France  
Métro : Robespierre

Tél. 01 48 57 75 80  
Fax. 01 48 57 59 75  
E mail : [grdr@wanadoo.fr](mailto:grdr@wanadoo.fr)  
[www.grdr.org](http://www.grdr.org)

Association loi 1901

## Renforcement des capacités des acteurs de développement local dans la région de Kayes au Mali

---

*Document programme – Année 2006*

**Février 2006**

**G.R.D.R Mali**

B.P. 291 – Rue 136 Porte N° 37 – Légal Ségou face SEMOS - Kayes, MALI  
Tel : (+) 223 252 29 82 – Fax : (+) 223 253 14 60 - Courriel : [grdr@afribone.net.ml](mailto:grdr@afribone.net.ml)

## Préambule

---

Depuis 2001, la stratégie d'intervention du GRDR dans le Bassin du fleuve Sénégal et en Casamance est marquée par la volonté de poursuivre le renforcement des capacités des organisations à la base toute en intégrant avec elles les enjeux et espaces ouverts par les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les politiques de décentralisation.

Nous avons parallèlement repensé, et ce dès 2002, notre rôle dans l'accompagnement des associations de migrants dans l'appui au développement de leurs régions d'origine, toujours dans le souci d'une compréhension des nouveaux enjeux locaux et des opportunités offertes, pour leur implication de façon efficiente.

Les deux programmes PAIDEL et PIMDERO<sup>1</sup>, d'abord conduits séparément par nécessité de recherche action, puis fusionnés en 2005, ont traduit les nouvelles orientations et principes d'action du GRDR sur le double espace de la migration pays d'accueil / pays d'origine.

L'évaluation de 2004, organisée conjointement pour les deux programmes, a consacré la pertinence et l'efficacité de l'approche ascendante de développement local mise en œuvre dans les 24 collectivités appuyées dans le bassin du fleuve Sénégal et en Casamance. Les acteurs locaux et les pouvoirs publics se sont appropriés le vocabulaire et la démarche, et beaucoup ont saisi l'utilité de ce mode de gouvernance locale et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Parallèlement, d'un mode de regroupement villageois les migrants se sont tournés vers un mode de regroupement communal et ont enclenché des dynamiques qui ont légitimé leur action tant dans leurs pays d'origine que désormais dans leurs lieux d'accueil. Aussi et malgré sa fragilité et l'insuffisance de capitalisation de la démarche, le dispositif PAIDEL-PIMDERO est crédité par les acteurs locaux et institutionnels d'un capital d'innovation et d'un potentiel de co-développement important.

L'année de transition 2005, qui vient de s'achever, a permis de parfaire la capitalisation de la démarche (60% des outils capitalisés) et d'en assurer une large diffusion. Sous la pression des migrants mais aussi des élus locaux et des pouvoirs publics, nous n'avons pas échappé à un élargissement de l'appui à une dizaine de nouvelles communes (2 en Mauritanie, 4 au Sénégal et 4 au Mali). Nous avons également accepté d'assurer des missions d'appui conseil et d'appui technique auprès des programmes et acteurs institutionnels dont les programmes bilatéraux français (ADDEL/AFD au Sénégal, Vaincre/AFD et PADDEM/SCAC en Mauritanie et le FSP codéveloppement au Mali) et la coopération espagnole à Ziguinchor.

L'année 2006, objet de la présente requête, est une période charnière où nous aurons la double exigence d'une part de renforcer les capacités des acteurs du développement local tout en valorisant l'ensemble des résultats et outils de la démarche PAIDEL-PIMDERO et d'autre part de proposer, à l'aune des concertations avec nos partenaires, une seconde étape de recherche action qui fasse évoluer notre démarche d'appui au développement local à un niveau intercommunal, régional et transfrontalier.

---

<sup>1</sup>Le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL) dans le BFS (2001-2003 avec une année supplémentaire sans avenant budgétaire pour 2004). Le programme Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leur Région d'Origine (PIMDERO) en France (2002-2003 avec une année supplémentaire sans avenant budgétaire pour 2004).

Le transfert aux communes de la gestion des ressources naturelles en préparation au Mali, la démocratie locale et la citoyenneté promues pour la phase de transition démocratique en Mauritanie, les partenariats communaux multi acteurs au Sénégal, et le renforcement des logiques de codéveloppement sur le double espace, seront autant d'axes à explorer et partager avec nos différents partenaires.

Par ailleurs et de façon transversale, l'objectif pour 2006 est de gagner en visibilité et donc d'initier une plate-forme pour le développement local au niveau du bassin du fleuve Sénégal. Promouvoir des instruments de type « centre de ressources » couplé à un lieu de production de l'information, d'évaluation et d'analyse, telle sera la finalité du Forum sur le développement local que nous organiserons en novembre 2006 et où seront associés les partenaires français de coopération décentralisée.

Enfin, si en 2005 où nous avons choisi de présenter une requête unique sur le double espace de la migration (BFS - France), en 2006 nous nous sommes attelés à rendre réel l'exercice d'autonomie opérationnelle des dispositifs pays. Ainsi, chaque cellule du GRDR dans le bassin du fleuve Sénégal et en Casamance, et l'équipe chargée d'animer le lien sur le double espace à Montreuil, a défini en liaison avec les partenaires locaux et en cohérence avec les enjeux et les contextes spécifiques à chaque zone, les objectifs de son programme 2006.

- [Requête de la cellule du GRDR Kayes \(Mali\)](#)
- [Requête de la Cellule du GRDR Sélibaby \(Mauritanie\)](#)
- [Requête de la cellule du GRDR Bakel&Matam \(Sénégal\)](#)
- [Requête de la cellule du GRDR Ziguinchor \(Sénégal\)](#)
- [Requête du programme « double espace » \(France\)](#)

# Sommaire

Préambule .....	2
Sommaire .....	4
Liste des sigles et acronymes .....	5
<b>I. SYNTHÈSE DU PROJET MALI.....</b>	<b>6</b>
<b>Fiche de synthèse.....</b>	<b>7</b>
1. Titre du projet.....	7
2. Localisation exacte.....	7
3. Calendrier prévisionnel .....	7
4. Objet du projet .....	7
5. Partenaires locaux impliqués.....	7
6. Objectifs généraux et spécifique.....	8
7. Résultats attendus et activités prévues pour chacun.....	8
8. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés .....	8
9. Budget total prévisionnel annuel et global en euros (dépenses et ressources).....	9
10. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture .....	9
11. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales.....	9
12. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays.....	9
<b>Fiche « Résumé d'opération » .....</b>	<b>10</b>
<b>II. PRESENTATION DES PARTENAIRES LOCAUX.....</b>	<b>11</b>
Partenaires 1 : les collectivités partenaires .....	12
Partenaire 2 : Comité de pilotage des Communes du Diombougou .....	13
Partenaire 3 : L'Association des Volontaires du Progrès (AFVP).....	14
<b>III. DESCRIPTION DE L'ACTION .....</b>	<b>15</b>
<b>I. Contexte et justification du programme 2006.....</b>	<b>16</b>
1. Eléments de contexte .....	16
2. Justification du programme 2006 .....	17
<b>Carte de la zone d'intervention (GRDR-Mali) .....</b>	<b>19</b>
<b>II Objectifs et résultats attendus.....</b>	<b>20</b>
1. Objectifs globaux.....	20
2. Objectif spécifique.....	20
3. Résultats attendus.....	20
<b>III Activités à conduire par résultat .....</b>	<b>21</b>
<b>IV Dispositif de suivi évaluation .....</b>	<b>24</b>
<b>V. Moyens du programme .....</b>	<b>25</b>
1. Ressources humaines .....	25
2. Moyens financiers .....	25
3. Les moyens logistiques .....	26
<b>VI Budget et plan de financement.....</b>	<b>27</b>
6.1. Budget du programme .....	27
<b>VII Cadre logique programme 2006 Mali.....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>32</b>
Annexe 1 : Reconnaissance GRDR au Mali .....	33

## Liste des sigles et acronymes

---

<b>ACGK</b>	Association des Communes du Guidimakha Kaffo
<b>ADL</b>	Agent de développement local
<b>AFVP</b>	Association Française des Volontaires du Progrès
<b>AMM</b>	Association des municipalités du Mali
<b>ANICT</b>	Agence Nationale d'investissement des collectivités territoriales
<b>ARC...e/F</b>	Association des Ressortissants de la Commune de ... en France
<b>ARK</b>	Assemblée Régionale de Kayes
<b>CSLP</b>	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
<b>CCC</b>	Cadre de Concertation Communal
<b>CCC</b>	Centre de Conseil aux Communes (Mali)
<b>CPCD</b>	Comité de Pilotage des Communes du Diombuxu
<b>DCPN</b>	Document cadre de politique nationale
<b>DNCT</b>	Direction nationale des collectivités territoriales
<b>GRDR</b>	Groupe de Recherche et de réalisations pour le développement Rural
<b>IDF / RIF</b>	Région Ile de France
<b>ICC</b>	Instances de concertation communale
<b>MAE</b>	Ministère français des Affaires Etrangères
<b>MATCL</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales
<b>NPDC</b>	Région Nord Pas de Calais
<b>OMRIB</b>	Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base
<b>PAIDEL</b>	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local
<b>PDSEC</b>	Plan de Développement Social Economique et Culturel
<b>PIMDERO</b>	Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leur Région d'Origine
<b>REDEL</b>	Réseau de réflexion et d'Echanges en Développement Local
<b>TDR</b>	Termes de référence
<b>TKLM</b>	Térékollé-Kolimbiné-Lac Magui (Bassin versant)

## **I. SYNTHÈSE DU PROJET MALI**

## Fiche de synthèse

### 1. Titre du projet

« Renforcement des capacités des acteurs de développement local dans la région de Kayes au Mali ».

### 2. Localisation exacte

Pays	Régions	Cercles	communes (Intercommunalités)
MALI	Kayes	Kayes	CPCD : Kolimbiné, Maréna Djombougou, Séro Diamano, Marintoumania, Koniakary, Ségala
			ACGK : Gouméra, Koussané Gory Gopéla, Sahel, Karakoro, Djélébou
			Sadiola
		Yélimané	Diafounou Gory
FRANCE (cf. Programme Double Espace 2006)	Ile de France		50 communes (Associations de migrants)
	Nord pas de Calais		Communes - 6 intercommunalités / pays
	Haute Normandie		Communes de résidence des migrants

### 3. Calendrier prévisionnel

Dates prévisionnelles de début et de fin du projet : **janvier 2006 –décembre 2006**

### 4. Objet du projet

Pour 2006, le GRDR au Mali souhaite conduire une année qui lui permet i) de finaliser les différents chantiers engagés (production des 4 guides de capitalisation, consolidation du processus dans les communes du cercle de Yelimané), ii) d'assurer une large diffusion des outils à l'échelle régionale, nationale et sur le double espace et enfin, iii) de faire évoluer la démarche PAIDEL-PIMDERO dans la région de Kayes vers une seconde étape d'appui au dispositif de décentralisation. Il s'agira de réfléchir particulièrement autour des partenariats communaux multi acteurs (public-privé/Migrants-Société civile), la gestion locale et/ou communale des ressources naturelles, et enfin la coopération transfrontalière engagée depuis 2003 entre les communes maliennes et mauritaniennes autour du bassin du Karakoro. Ce travail débouchera sur l'élaboration du programme 2007-2010.

### 5. Partenaires locaux impliqués

#### Au Mali

En partenariat avec l'Assemblée Régionale de Kayes (ARK), l'équipe GRDR travaillera en étroite collaboration avec les partenaires ci – après :

- *Les acteurs au niveau national :*
  - La Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT).
  - L'Association des Municipalités du Mali (AMM).
  - Le Réseau de réflexion et d'échanges sur le Développement Local (REDEL),
  - L'association Française des Volontaires du Progrès (AFVP).

- *Les acteurs au niveau local :*

- L'Assemblée Régionale de Kayes (ARK)
- Le Comité de Pilotage des communes du Djombuxu (CPCD)
- L'Association des Communes du Guidimakha Kafo (ACGK)
- L'Organisation Malienne pour la Réalisation des Initiatives de Base (Yélimané)
- Les élus des 14 collectivités appuyées.
- Les élus des communes de diffusion des outils PAIDEL
- Les cadres de concertation communaux (CCC)

**En France**

- Les associations villageoises et communales de ressortissants résidant en France.
- Les partenaires de coopération décentralisée en France (Ile de France, NPDC).
- Les structures techniques et financières d'appui au développement local en Europe

## 6. Objectifs généraux et spécifique

### Objectifs globaux :

- Contribuer à asseoir les bonnes pratiques de gouvernance locales et de solidarités internationales.
- Contribuer au renforcement du processus de décentralisation en alimentant les réflexions sur la conception et la mise en œuvre d'une seconde phase du dispositif d'appui aux collectivités territoriales.

### Objectif spécifique

Conduire une année de renforcement du processus de développement local initié sur le double espace de la migration (en région de Kayes au Mali et en IDF et NPDC en France).

## 7. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

**Résultat  
N°1**

Le processus Paidel/Pimdero est consolidé, capitalisé et diffusé dans les autres cercles de la région de Kayes en collaboration avec l'Assemblée Régionale de Kayes et les services techniques déconcentrés.

*[Les outils et la méthode PAIDEL/PIMDERO sont mis à la disposition d'autres collectivités territoriales de la République du Mali].*

**Résultat  
N°2**

Une réflexion prospective sur le développement de la région de Kayes est engagée et un programme pluriannuel articulé sur le double espace est élaboré pour la période 2007-2010.

*[La démarche PAIDEL-PIMDERO évolue vers une seconde phase et intègre les partenariats communaux multi acteurs, la gestion des ressources naturelles et les initiatives transfrontalières].*

**Résultat  
N°3**

Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif

*[Le diagnostic institutionnel du GRDR fait l'objet d'une animation et d'une concertation au niveau local].*

## 8. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

Les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre du projet se composent d'un coordinateur (Local), deux chargés d'appui au développement local (locaux), d'une chargée de mission (volontaire AFVP), d'une secrétaire appuyée par un comptable à mi-temps (locaux), de stagiaires nationaux et européens.

L'équipe dispose de bureaux équipés en matériel informatique, d'un véhicule tous terrains, et de 2 motos en bon état.

## **9. Budget total prévisionnel annuel et global en euros (dépenses et ressources)**

Le coût total du programme 2006 est de **218 000 Euros**.

## **10. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture**

L'action du GRDR à Kayes est ancienne et a permis l'émergence d'un tissu associatif important et des opérateurs techniques. Le programme 2006 ne déroge pas à la stratégie du GRDR qui est de faire reposer la mise en oeuvre des initiatives sur les acteurs locaux eux mêmes. La conduite du processus de développement local dans la région de Kayes a mobilisé les acteurs à la base et les autorités locales et administratives à plusieurs échelles de collaboration et de décision, atout considérable pour la seconde phase de la politique de décentralisation en cours. En 2006, c'est à ces espaces de concertation locale que reviendra la responsabilité de porter les priorités de leurs territoires et leurs mise en oeuvre en partenariat avec les associations de migrants et les coopérations décentralisées d'une part et en synergie avec les services techniques déconcentrés, les pouvoirs publics, d'autre part.

## **11. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales**

L'action du GRDR dans la région de Kayes est un tremplin en termes d'initiatives et d'action pour les politiques sectorielle de l'Etat, souvent dans l'incapacité de faire émerger et de structurer les demandes à la base. En plus, les collectivités locales appuyées exploitent efficacement leurs droits de tirage sur les fonds publics gérés par Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

Sur le plan méthodologique, en 2005, la Direction Nationale des Collectivité Territoriales (DNCT) a souhaité capitaliser la démarche du GRDR et à pris en charge la diffusion des outils dans ses projets et auprès des ses partenaires. L'Association des Maires du Mali (AMM) a proposé de mettre sur son site Internet le guide de réalisation d'une monographie communale.

La thématique transfrontalière en perspective avec les communes mauritaniennes dans le bassin du Karakoro est aujourd'hui soutenue officiellement par le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL).

## **12. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays**

La Région de Kayes est une zone de concentration de l'aide française pour des raisons historiques et politiques, notamment par rapport à la migration. Dans ce cadre le GRDR a joué depuis longtemps le rôle de force de proposition pour des alternatives d'actions qui concilient les intérêts politiques et socioéconomiques des acteurs locaux et des migrants. A Kayes l'appui aux initiatives de développement local sur le double espace a permis une structuration des initiatives qui ont bénéficié notamment au FSP codéveloppement, programme phare de la coopération française à Kayes.

La coopération française est aux côtés de l'Union Européenne, leader dans l'appui à la formulation de la politique de décentralisation au Mali. Les programmes d'appui au développement local du GRDR ont été conçus en étroite collaboration avec les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) dans un esprit de complémentarité avec les dispositifs institutionnels nationaux et en direction des acteurs de la société civile, difficilement mobilisables au niveau local.

Enfin, le GRDR est un opérateur des coopérations décentralisées de la Région Ile de France (RIF) et du Nord Pas de Calais (NPDC) dans la Région de Kayes. Notre action permet de construire un cadre favorable pour des actions complémentaires, pertinentes et cohérentes.

## Fiche « Résumé d'opération »

<b>Association (maître d'œuvre)</b> (nom, sigle et adresse)	G.R.D.R. Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural 66-72 rue Marceau, 93 100 Montreuil – France
<b>Téléphone :</b>	01.48.57.75.80
<b>Fax :</b>	01.48.57.59.75
<b>E-Mail :</b>	pimdero@grdr.org

<b>Intitulé de l'opération</b>	Renforcement des capacités des acteurs de développement local de la région de Kayes au Mali
<b>Localisation précise (pays, région)</b>	Région de Kayes – Cercle de Kayes et Yélimané 13 communes du cercle de Kayes 2 intercommunalités du cercle de Kayes 1 commune du cercle de Yélimané

<b>Organisme(s) partenaire(s)</b>	Collectivités locales - CPCD – AFVP Régions IDF et NPDC
-----------------------------------	--

**Objectifs et réalisations envisagés :**  
Conduire une année de renforcement du processus de développement local initié sur le double espace de la migration (en région de Kayes - Mali et en IDF et NPDC- France) *(Finaliser les différents chantiers engagés (production des 4 guides de capitalisation, consolidation du processus dans les communes du cercle de Yelimané), assurer une large diffusion des outils à l'échelle régionale, nationale et sur le double espace et faire évoluer la démarche PAIDEL-PIMDERO dans la région de Kayes vers une seconde étape d'appui au dispositif de décentralisation).*

<b>Bénéficiaires / Public cible</b>	ARK, CPCD, ACGK, communes, élus, Instances de Concertation Communales, Agents de Développement Local, Organisation Paysanne d'appui, partenaires de coopération décentralisée.
-------------------------------------	--

<b>Moyens à mettre en œuvre</b>	<b>218 000 euros.</b>
<b>Matériel</b>	Bureaux équipés en matériel informatique – Véhicule tout terrain – 2 motos
<b>Personnel</b>	1 coordinatrice, 2 chargés de mission DL, 1 VP, 1 secrétaire et 1 comptable (temps partiels)

<b>Statut du personnel expatrié :</b>	<b>salariés</b>	Oui /	•	<b>Non</b>	•
	<b>volontaires</b>	Oui /	<b>1</b>	<b>Non</b>	•
	<b>stagiaires</b>	Oui /	<b>2</b>	<b>Non</b>	•

<b>Durée totale du projet</b>	<b>Coût total de l'opération</b>	<b>N° de la tranche</b>	<b>Coût de la tranche</b>
1 an (2006)	218 000 €		€

## **II. PRESENTATION DES PARTENAIRES LOCAUX**

## Partenaires 1 : les collectivités partenaires

1. Nom légal complet (sigle)	Conseil communal de Kolimbiné ; Conseil communal de Maréna Djombuxu ; Conseil communal de Marintoumania Conseil communal de Ségala Conseil communal de Koniakary Conseil communal Koussané Conseil communal de Sadiola	Conseil communal de Séro Diamanou Conseil communal de Diafounou Gory Conseil communal de Djélébou Conseil communal de Karakoro Conseil communal de Sahel Conseil communal de Gory Gopéla Conseil communal de Gouméra
2. Adresse postale	- S/C Assemblée Régionale de Kayes ou Adresse du GRDR - Mali	
Téléphone, fax, mél	- XXX	
3. Personne de contact chargée du projet	Kolimbiné : Ibrahim Traoré, maire; Tél : 641 75 04 Maréna Djombuxu : Oussy Siby; Tél : 611 36 92 Marintoumania Djiby Diako : Tél : 6121833 Ségala : Amadou Coulibaly : Tél : 6069718 Koniakary : Bassirou Bane Tél : 6040393 Koussané : Siliman Sarambounou, Tél : 642 98 98 Sadiola : Balla Sissoko ; Tél : 686 57 37	Séro Diamanou : Abdoulaye Bah ; Tél : 6012865 Diafounou Gory : Ibrahima Doucouré ; Tel : XXX Djélébou : Gaye Gandéga Tél : 6467523 Karakoro : Amadou Kane ; Tél : 64678 82 Sahel : Koly Diawara ; Tél : 646 83 84 GoryGopéla: YoroDembélé ; Tél : 6492017 Gouméra : Bougary Camara ; Tél : 611 76 66
4. Date de création	N°96-059 du 4 novembre 1996 portant création des collectivités territoriales	
5. Statut juridique	Collectivités locales	
6. Principaux domaines d'intervention	Domaines de compétences des collectivités communes défini par la Loi n° 95-034 du 12 avril 1995 portant code des collectivités territoriales.	
Zone d'intervention	Territoires communaux concernés	
Domaine d'activités	Développement local,	
Actions en cours	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL)	
7. Ressources humaines	Les secrétaires généraux et les régisseurs des recettes	
Nombre de salariés/bénévoles	En plus du personnel communal (2 par commune en moyenne), 5 à 10 enseignants et personnels socio sanitaire émergeant sur le budget communal.	
8. Publications/rapports	PDC, PDSEC.	
9. Budget total annuel	En moyenne entre 11 000 et 15 000 euros excepté la commune de Sadiola avec 370 000 euros (taxes minières)	
10. Principaux donateurs	L'état malien est le principal bailleur ; à cela s'ajoutent, les bailleurs du PAIDEL à travers le GRDR	
11. Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	Toutes les communes sont membres de l'Association des municipalités du Mali (AMM), 2 groupes de 6 communes sont constitués en deux intercommunalités distinctes (ACGK et CPCD)	
12. Historique et nature de la coopération avec le partenaire : liens institutionnels et contractuels	Les collectivités partenaires sont caractérisées par une forte dynamique des organisations de base et de la migration vers la France. Des conventions existent entre les collectivités et le GRDR pour la mise en œuvre du programme.	
13. Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Le projet fut formulé après consultation entre les collectivités désignées et le GRDR. Les collectivités participent au suivi du dispositif de mise en œuvre du projet (à travers le comité de suivi), elles participent à la prise en charge du dispositif de concertation.	

## Partenaire 2 : Comité de pilotage des Communes du Djombougou

1. Nom légal complet (sigle)	Comité de Pilotage des Communes du Djombougou (CPCD)
2. Adresse postale	Siège social à Ségala
Téléphone, fax, mail	Tél : 641 75 04
3. Personne de contact chargée du projet	Ibrahim Traoré
4. Date de création	1999
5. Statut juridique	Association de loi malienne
6. Principaux domaines d'intervention	Toutes activités de compétence communale (aménagement de territoire, environnement, éducation, santé...)
Zone d'intervention	Les territoires des collectivités membres
Domaine d'activités	Education, développement local, mobilisation des eaux de surface
Actions en cours	Mutualisation d'agents de développement local, Etudes d'aménagement d'ouvrages de retenue d'eau pour maraîchage, projet d'éducation intégré (petite enfance, alphabétisation, formation et suivi pédagogique.
7. Ressources humaines	.Maires des communes membres
Nombre de salariés/bénévoles	3 salariés (Agent de Développement Local : ADL) 1 bureau de 3 membres et un CA de 12 membres bénévoles qui se réunissent régulièrement
8. Publications/rapports	Rapport de capitalisation des activités du CPCD Rapports d'activités des Agents de développement local
9. Budget total annuel	14 485 euros
10. Principaux donateurs	Jardins de Cocagne (ONG Suisse) Comité Français de Solidarité internationale (CFSI) Les bailleurs du PAIDEL à travers le GRDR
11. Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	Le CPCD est membre du comité national du réseau Solidarité laïque
12. Historique et nature de la coopération avec le partenaire : liens institutionnels et contractuels	Le partenariat a débuté en 2001 dans le cadre de la mise en œuvre du PAIDEL dont l'un des objectifs était la promotion de l'intercommunalité. Le GRDR intervient en tant que partenaire technique chargé d'accompagner le CPCD dans son processus de développement intercommunale.
13. Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Les ADL qui travaillent sur l'espace intercommunale sont recrutés et sous la tutelle administrative du CPCD puis mis à disposition chacun de deux communes m embres.

### Partenaire 3 : L'Association des Volontaires du Progrès (AFVP)

1. Nom légal complet (sigle)	Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
2. Adresse postale	BP 22011 rue Maurice Grandcoing 94203 Ivry sur –sur Seine cedex
Téléphone, fax, mail	Représentation du Mali : Tél : 228 43 58
3. Personne de contact chargée du projet	Thierry Debris
4. Date de création	1963
5. Statut juridique	Association de loi 1901
6. Principaux domaines d'intervention	Solidarité internationale
Zone d'intervention	L'ensemble du territoire national
Domaine d'activités	Développement local
Actions en cours	
7. Ressources humaines	25 volontaires au Mali
Nombre de salariés/bénévoles	11 salariés dont 1 expatrié au Mali
8. Publications/rapports	Les rapports d'activités, les rapports d'études
9. Budget total annuel	137 825 euros
10. Principaux donateurs	Le Ministère Français des affaires étrangères
11. Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.	L'AFVP au même titre que le GRDR est membre du Réseau de réflexion et d'échanges sur le Développement local
12. Historique et nature de la coopération avec le partenaire : liens institutionnels et contractuels	Depuis plus d'une décennie les volontaires de l'AFVP travaillent sur des programmes GRDR
13. Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Participation directe à la mise en œuvre des activités à travers la mise à disposition d'un volontaire

### **III. DESCRIPTION DE L'ACTION**

# I. Contexte et justification du programme 2006

## 1. Eléments de contexte

En lançant le processus de décentralisation en 1992, le Mali fondait beaucoup d'espoir sur l'implication des acteurs à la base pour assurer une gestion saine des biens publics et ainsi lutter efficacement contre le fléau de la pauvreté et de l'injustice sociale. Cette volonté politique de l'Etat a été soutenue, au nom de la bonne gouvernance, fortement et depuis le démarrage par l'ensemble des bailleurs de fonds et institutions internationales.

L'originalité du processus de décentralisation du Mali est sans doute la large concertation populaire qui a abouti au découpage intégral du territoire national en collectivités territoriales décentralisées à trois niveaux (la commune, le cercle et la région). Cette politique conduite dans sa première phase de 1999 à 2003 a permis un certain nombre d'avancés : dont un droit de tirage des collectivités (les fonds gérés par l'ANICT ont connu un taux de mobilisation de plus de 80 % sur la période 2001-2003). En effet, le volet financier du dispositif a favorisé la professionnalisation des métiers d'accompagnement financier des collectivités locales (CT).

Le volet technique notamment au travers des CCC a permis de :

- Faciliter l'accès des collectivités territoriales aux informations essentielles,
- Appuyer les CT dans l'élaboration, des PDSEC, des budgets, des comptes administratifs et des dossiers de projets d'investissement,
- Mettre les CT en relation avec les prestataires de service et les partenaires techniques et financiers,
- Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales à travers les actions de formation et la mise à disposition d'outils méthodologiques et de guides.

Les deux volets ont ainsi conjointement contribué à l'installation des collectivités territoriales dans le paysage institutionnel du pays, l'amélioration des niveaux d'équipement dans les secteurs de l'éducation, de l'hydraulique et de la santé.

Ces avancés ont permis en 2005 l'adoption du document cadre de politique nationale (DCPN) ainsi qu'un programme d'appui aux CT phase II, qui marque le point de départ d'une deuxième phase du processus de décentralisation.

Cependant, les évaluations<sup>2</sup> des dispositifs d'appui de la première phase de décentralisation ont soulevé un certain nombre de difficultés et de ratés qui force est de constater ne trouvent pas de solutions dans le dispositif d'appui de la seconde phase.

- **La viabilité économique et financière des collectivités territoriales.** Les communes souffrent de l'insuffisance et des difficultés de mobilisation de ressources financières pour les investissements publics et le fonctionnement. Cet état de fait pose la double problématique de la génération de ressources budgétaires locales et de la mise en place d'un système de péréquation qui prenne en compte les objectifs du CSLP ainsi que la nécessité de fournir un minimum de prestations de services aux citoyens.

*Ne faut-il pas alors envisager une fiscalité locale solidaire et directe ?*

- **La faible intégration des problématiques du développement local** dans les plans de développement des collectivités territoriales et, d'une manière générale, la faible implication du secteur privé local (formel et informel), dans cette nouvelle dynamique.

*Quel partenariat public –privé envisagé en milieu rural ? Les migrants peuvent-ils ou doivent-ils initier/porter la micro entreprise rurale dans la région de Kayes ?*

- **Le manque d'articulation entre les différents niveaux de planification** (communes, cercles, régions, nation et secteurs) et d'aménagement du territoire.

*Quelle subsidiarité envisager dans un premier temps et au moins à l'échelle régionale ?*

---

<sup>2</sup> I&D : Evaluation du dispositif d'appui aux collectivités territoriales du Mali 2004.

- **L'absence d'un système de capitalisation** des acquis ; *qui pose la problématique de la décentralisation de cette activité de la DNCT aux acteurs non étatiques.*
- **Le faible degré d'implication des services déconcentrés de l'Etat** auprès des collectivités territoriales.

*La décentralisation s'est focalisée uniquement sur le transfert de pouvoir. L'absence de dispositif aussi conséquent pour les services de l'Etat, a vite opposé ses deux niveaux de gestion et d'aménagement du territoire, handicapant ainsi la concertation locale.*

- **La faible efficience des institutions locales et le manque d'autonomisation des acteurs locaux** dans la formulation et la résolution des problèmes locaux qu'ils soient infrastructuraux, économiques ou sociaux ; *Quels espaces d'apprentissage de la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre a-t-on promu dans les communes via les CCC ? Le manque d'expérience des structures CCC et le flou juridique qui régit leur contractualisation avec les communes a conduit à un certain niveau de substitution qui a largement arrangé dans certains cas les élus en majorité analphabètes.*

Toutes ces limites de la politique de décentralisation au Mali, font qu'aujourd'hui et malgré le formidable élan démocratique, l'impact réel sur les conditions de vie des populations n'est pas encore perceptible. Cette situation est imputable certes à la faible capacité financière et technique des collectivités, mais aussi à l'insuffisance de concertation et de synergie avec les services déconcentrés de l'Etat. Le niveau des transferts de compétences et des ressources aux communes est insuffisant et la participation des populations au processus de prise de décision au niveau local est hypothéquée par une faible animation souvent concédée à des structures techniques externes aux acteurs et au territoire.

Malgré ces faiblesses, la seconde phase de la décentralisation dispose de réels atouts et de potentialités en vue de créer et renforcer les conditions d'une gouvernance démocratique et favoriser l'objectif de réduction de la pauvreté par un développement économique et social durable.

## 2. Justification du programme 2006

En 2001, au travers de la mise en œuvre des programmes PAIDEL et PIMDERO, le GRDR s'est engagé à appuyer un processus d'amélioration durable des conditions de vie des populations conforme à leurs aspirations, et basé sur la mobilisation des ressources locales (et cela dans sa zone d'intervention traditionnelle : le BFS et la Casamance au Sénégal).

En décembre 2004, l'évaluation conjointe des dits programmes a permis de faire un état des lieux sur le niveau d'atteinte des objectifs fixés sur quatre années de mise en œuvre.

Les résultats de l'évaluation notent une satisfaction en grande partie des objectifs du PAIDEL/PIMDERO et recommandent de consolider les acquis sur le double espace et de veiller à parfaire et à valoriser les outils développés.

L'année transitoire 2005 a permis de renforcer le processus PAIDEL/PIMDERO à travers :

- Le partage des résultats de l'évaluation.
- La capitalisation des outils de développement local produits.
- Et le diagnostic institutionnel de l'association GRDR.

Au bilan de l'année 2005 il faut noter **des évolutions positives** de la démarche à savoir :

### a) Une réelle articulation entre le programme et les autres intervenants du secteur tant au niveau national que local :

- La démarche PAIDEL/PIMDERO est diffusée et valorisée à l'échelle nationale via le réseau. (REDEL).

- Une collaboration renforcée avec la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT) qui s'intéresse à la démarche du PAIDEL/PIMDERO et qui souhaite la capitaliser et la diffuser dans les autres régions du Mali.
- Plusieurs partenariats avec les ONG locales, les services déconcentrés de l'Etat et le dispositif d'appui technique de la décentralisation (CCC) sont construits et/ou envisagés. Ils permettent déjà des échanges d'informations et affichent une volonté partagée de coordination et de synergie.
- Un début de collaboration avec l'Association des Maires du Mali (AMM) qui souhaite diffuser sur son site web les outils du PAIDEL-PIMDERO produits - dont le Manuel de réalisation d'une monographie communale - et les quatre prochains guides annoncés : Le métier d'Agent de Développement Local (ADL) ; Faire émerger et animer la concertation communale ; Elaborer et gérer son plan d'actions prioritaire ; Organiser une mission d'acteurs locaux en France avec les migrants et la coopération décentralisée.
- Une collaboration efficace avec le dispositif co-développement du MAE à Kayes. Une rencontre pertinente entre les priorités des communes en lien avec les migrants et l'offre d'appui financier du FSP codéveloppement (80% des demandes de bourses ont été appuyé par le PAIDEL-PIMDERO sur le double espace).

**b) Une lisibilité de l'expertise et de la contribution du GRDR au renforcement du processus de décentralisation dans un contexte de forte dynamique associative de la migration :**

Au cours de l'année 2005 beaucoup d'efforts ont été consacrés à la communication et la diffusion des outils de la démarche du GRDR tant au niveau local que national

- Un renforcement du processus et la capitalisation des outils. 5 chantiers de capitalisation sont lancés et l'édition de petits livrets pratiques à l'usage des acteurs locaux suscite un intérêt croissant ;
- Des formations de renouvellement des instances de concertations communales, des voyages d'échanges entre les communes à l'échelle des trois pays du bassin du fleuve Sénégal, mais aussi avec des collectivités au Nord sont organisés et ouvrent des perspectives importantes pour des coopérations décentralisées Sud-Sud et Nord-Sud.

**c) Le lancement du diagnostic institutionnel de l'association :**

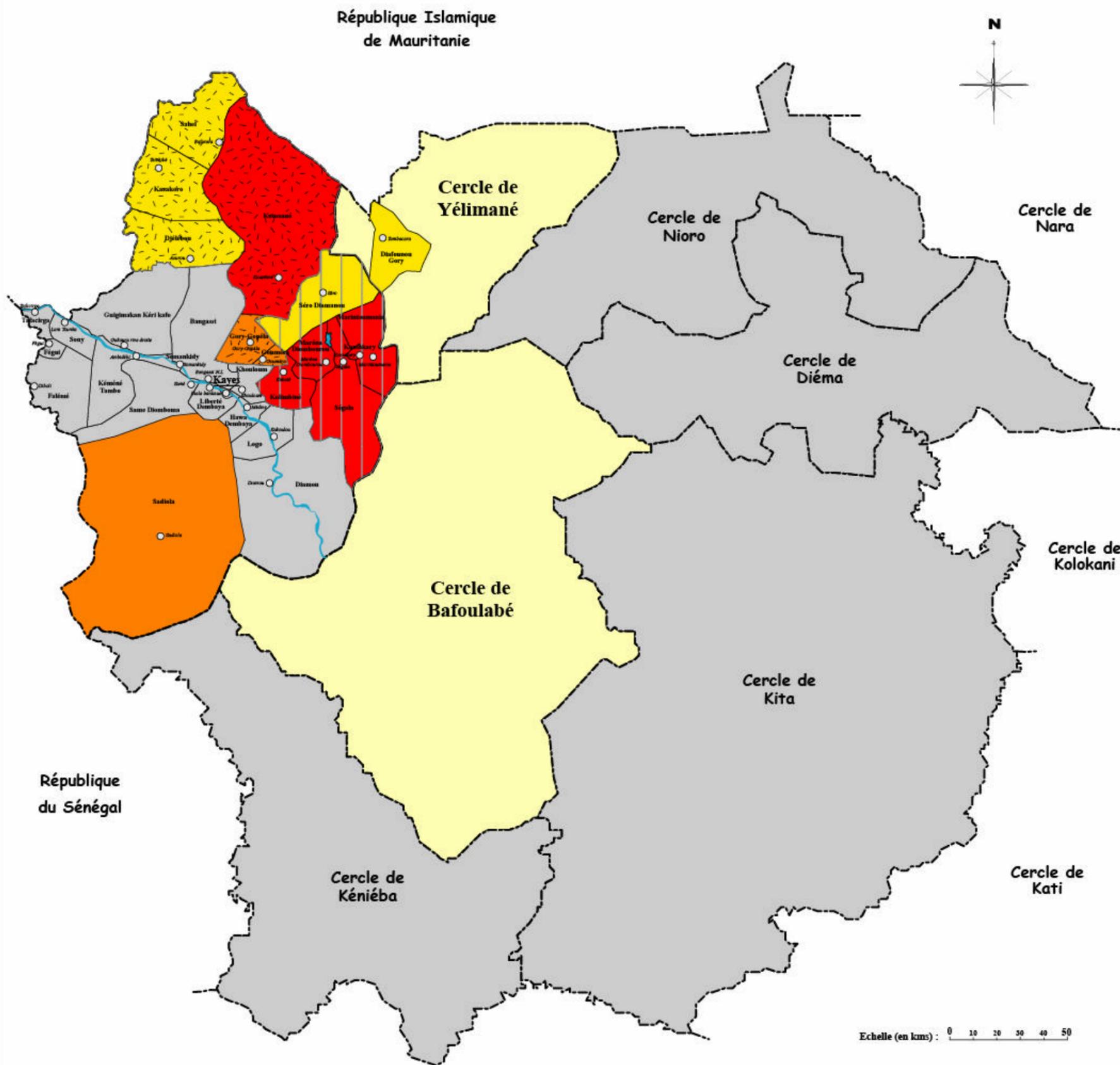
La restitution du diagnostic organisationnel des équipes Afrique confirme notre volonté d'assurer en interne un niveau d'autonomie qui rend viable notre ancrage local. Le chantier de la vie associative locale reste une exigence pour assurer notre dimension politique et sera envisagé comme un autre chantier à porter dans les deux prochaines années avec l'ensemble des membres du GRDR, migrants de retour, organisations villageoises de base et partenaires locaux.

**Objectifs de l'année 2006 du GRDR-Kayes**

- 1) Finaliser les différents chantiers engagés (production des 4 guides de capitalisation, consolidation du processus dans les communes du cercle de Yelimané).
- 2) Assurer une large diffusion des outils à l'échelle régionale, nationale et sur le double espace.
- 3) Faire évoluer la démarche PAIDEL-PIMDERO dans la région de Kayes vers une seconde étape d'appui au dispositif de décentralisation. Il s'agira de réfléchir particulièrement autour des partenariats communaux multi acteurs (public-privé-Migrants-Société civile), la gestion locale et/ou communale des ressources naturelles, et enfin la coopération transfrontalière engagée depuis 2003 entre les communes maliennes et mauritaniennes autour du bassin du Karakoro Ce travail débouchera sur l'élaboration du programme 2007-2010.

# Le développement local en Région de Kayes

## Différentes échelles de territoires



	Fleuve <i>Sénégal</i>		PAIDEL 2001-2004 : Les communes appuyées (consolidation du processus)
	Limites de Cercle		PAIDEL-PIMDERO 2004-2006 : Elargissement aux communes limitrophes
	Limites de Commune		A.C.G.K. : Intercommunalité du <i>Guidimakha</i> (6 communes)
	Nom de Commune		C.P.C.D. : Intercommunalité du <i>Diombuxu</i> (6 communes)
	Chef-lieu de commune		PAIDEL-PIMDERO 2004-2006 : Elargissement aux Cercles voisins

## II Objectifs et résultats attendus

### 1. Objectifs globaux

1. Contribuer à asseoir les bonnes pratiques de gouvernance locale et de solidarités internationales;
2. Contribuer au renforcement du processus de décentralisation en alimentant les réflexions sur la conception et la mise en œuvre d'une seconde phase du dispositif d'appui aux collectivités territoriales.

### 2. Objectif spécifique

Conduire une année de renforcement du processus de développement local initié sur le double espace de la migration (en région de Kayes au Mali et en IDF et NPDC en France).

### 3. Résultats attendus

**Résultat N°1** Le processus Paidel/Pimdéro est consolidé, capitalisé et diffusé dans les autres cercles de la région de Kayes en collaboration avec l'Assemblée Régionale de Kayes et les services techniques déconcentrés.

*[Les outils et la méthode PAIDEL/PIMDERO sont mis à la disposition d'autres collectivités territoriales de la République du Mali].*

**Résultat N°2** Une réflexion prospective sur le développement de la région de Kayes est engagée et un programme pluriannuel articulé sur le double espace est élaboré pour la période 2007-2010.

*[La démarche PAIDEL-PIMDERO évolue vers une seconde phase et intègre les partenariats communaux multi acteurs, la gestion des ressources naturelles et les initiatives transfrontalières].*

**Résultat N°3** Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif

*[Le diagnostic institutionnel du GRDR fait l'objet d'une animation et d'une concertation au niveau local].*

[Renvoi au document Programme Double Espace - GRDR]

### III Activités à conduire par résultat

**Résultat N° 1** : Le processus Paidel/Pimdéro est consolidé, capitalisé et diffusé dans les autres cercles de la région de Kayes en collaboration avec l'ARK et les services techniques déconcentrés.

On insistera sur le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le but d'un transfert final du dispositif mis en place. Partant des recommandations de l'évaluation, la consolidation du processus sera organisée autour de quatre axes :

#### 1. Au niveau des collectivités appuyées depuis 2001 :

Les 9 communes accompagnées dans le Cercle de Kayes ont franchis plusieurs étapes dans la conduite de leur processus de développement local. L'émergence de Cadres de Concertation Communale, le recrutement d'Agents de développement Local, l'élaboration de leurs Plans d'Actions Prioritaires (PAP) et la mise en place de Fonds de Développement Local (FDL) sont autant d'acquis dont peuvent se prévaloir les acteurs de ses territoires. Aussi en 2006, parfaire les capacités des instances de concertation communale et des ADL en matière d'organisation et d'animation de rencontres de concertation multi acteurs, de conception de projets locaux, de comptabilité et de gestion financière sera l'exigence de la cellule de Kayes.

#### *Les actions programmées sont:*

- ✓ L'organisation de trois voyages d'études inter et intra pays (formation par l'expérience);
- ✓ Co-organisation à Kayes d'un séjour d'échange entre acteurs de développement (élus, techniciens...) du Nord Pas de Calais et des communes de Kayes.
- ✓ Réalisation d'un schéma d'aménagement test dans la commune urbaine de Koniakary (atelier école).
- ✓ Poursuivre la formation continue des ADL (outils MARP, montage de projet, animation des instances de concertation, gestion). Des missions trimestrielles de suivi du dispositif seront réalisées par l'équipe GRDR, les résultats du suivi seront restitués en atelier au CPCD ainsi des thèmes de formation seront identifiés (au moins 3 séances de formations).
- ✓ La mise à jour et l'audit des procédures (cahiers de procédures, règlement intérieur, comptes rendus financiers, audits comptables) de mise en œuvre des PAP des communes bénéficiaires suivant l'étape de mise en œuvre du processus.
- ✓ Parfaire les outils du dispositif de communication permanente entre les ICC et les associations de migrants.
- ✓ Organiser sous le parrainage de l'ARK, l'AMM, et la DNCT une large diffusion des quatre guides méthodologiques de la démarche PAIDEL-PIMDERO.
- ✓ Elaborer une base de donnée communale adossée à un SIG.

#### 2. Au niveau des communes d'élargissement :

En 2005, sous la pression d'élus locaux, de l'assemblée régionale de Kayes, d'associations de migrants et de nos partenaires de la coopération décentralisée, nous avons élargi la démarche du PAIDEL-PIMDERO à 5 communes regroupées en intercommunalité<sup>3</sup> et à une commune du cercle de Yélimané. Malgré le temps nécessaire à enclencher le processus, la forte motivation des acteurs de ces collectivités nous a permis d'expérimenter une démarche d'appui souple qui assure un transfert rapide des outils. La présence de structures d'appui CCC dans le cercle de Yélimané a été un bon moyen de diffuser notre démarche.

<sup>3</sup> L'intercommunalité du Guidimakha est née en 2003, encouragée par les résultats du processus de développement local initié par les communes du Djombougou. Elle est la seconde intercommunalité de la région de Kayes.

Pour 2006, notre appui consistera à aider la finalisation des diagnostics mais surtout à être présents et à assurer une fonction d'appui conseil au moment des négociations des points d'irréversibilité (mise en place de cadre de concertation communale, recrutement de l'ADL).

**Les actions programmées sont :**

- ✓ La finalisation de diagnostic de territoires: traitements/synthèse. Il s'agit de cinq communes du Guidimakha Mali.
- ✓ L'appui à la rédaction, restitution et la validation de 2 diagnostics de territoire.
- ✓ La participation à la mise en place d'instance de concertation dans (au moins) 3 communes, le recrutement d'Agent de Développement Local (ADL).
- ✓ Trois séances de formation des membres des Instances de Concertation et de l'ADL.
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre du processus dans la commune test du cercle de Yélimané (*Diafounou Gory*).
- ✓ La formation continue du personnel de l'OMRIB à Yélimané (à partir des expériences acquises dans les 6 communes pilotes). La formation visera une appropriation des outils et des savoir-faire méthodologiques développés par le GRDR. Cela se traduira par l'exercice de la mise en œuvre du processus avec l'équipe du GRDR.
- ✓ L'implication du personnel « institutionnel » dans la diffusion et dans les forums (CCC, ARK).

**3. Au niveau des deux intercommunalités :**

L'intercommunalité est désormais un point clé de la seconde phase de la politique de décentralisation au Mali. Au moment de la rédaction de cette requête un décret d'institution de ce nouvel échelon est sur le point d'être introduit au vote à l'assemblée nationale. Le Comité de Pilotage des Communes du Diombougou (CPCD) – regroupement de 6 communes autour d'un territoire historique, le Djumbuxu qui remonte au temps de l'Empire du Ghana – fait figure de pionnier en matière d'intercommunalité dans la région de Kayes. Par émulation, d'autres territoires affichent leur volonté dont l'intercommunalité du Guidimakha qui regroupe 6 communes et qui épouse également les contours du territoire historique du Guidimakha malien.

C'est dans le Djumbuxu que le GRDR a choisi d'initier le PAIDEL en 2001, ce qui nous a permis de disposer d'une expérience appréciable en matière d'accompagnement de l'intercommunalité. Cette expérience nous l'avons mise au service de l'intercommunalité du Guidimakha dès la formulation de l'initiative par les élus locaux et les migrants en 2003.

**Les actions programmées sont :**

- ✓ Un appui sur les problématiques transversales (aménagement de territoire, élaboration de cartes scolaires et sanitaires, parcours de transhumance...).
- ✓ Un appui à l'élaboration des plans d'actions intercommunaux.
- ✓ Un accompagnement pour la redynamisation des structures associatives inter villageoises.
- ✓ Une capitalisation des résultats d'appui aux intercommunalités.

**4. Au niveau de l'espace de la migration**

L'un des objectifs est de **construire des partenariats efficaces et durables entre acteurs locaux du Nord et du Sud**, qu'ils s'agissent de collectivités territoriales, d'agences spécialisées ou d'organisations professionnelles ou associatives (groupes locaux de parents d'élèves, d'agriculteurs, d'artisans, etc.).

**Les migrants auront une place centrale dans la construction de ces partenariats** notamment avec leurs communes de résidence en France.

[Renvoi au document Programme Double Espace - GRDR]

**Résultat N° 2 : Une réflexion prospective sur le développement de la région de Kayes est engagée et un programme pluriannuel articulé sur le double espace est élaboré pour la période 2007-2010.**

Comme nous l'avons signalé en introduction, la seconde phase de la décentralisation au Mali est porteuse de plusieurs questions qui nécessitent un débat franc et une implication forte des différents échelons, tant au niveau des pouvoirs publics et des élus locaux que des organisations de la société civile. Cette nouvelle étape est ambitieuse et notamment pour le transfert de la gestion des ressources naturelles aux collectivités locales. Il est aussi admis qu'il faut s'attendre à une multiplication de petits conflits locaux dont la gestion et la résolution demanderont une mobilisation forte de l'ensemble des familles d'acteurs. Cette mobilisation a malheureusement fait défaut lors du premier quinquennat (mandat 1999-2004) et n'a pas permis **de favoriser une synergie entre les services déconcentrés et les collectivités locales et régionales**. C'est dans cette perspective que le GRDR veut s'investir en 2006, pour stimuler une réflexion prospective à l'échelle régionale. Si l'objectif apparaît ambitieux, c'est par petites touches et par l'ouverture volontariste d'espaces de rencontres et d'échanges que nous souhaitons conduire cet exercice délicat. C'est un moment que nous exploiterons pour réfléchir à l'évolution de notre démarche et de nos outils d'accompagnement afin qu'ils soient adaptés à cette nouvelle échelle d'intervention.

**Les actions programmées sont :**

**1. Animer avec l'ARK une réflexion autour du « développement local » et de la « Gestion des Ressources Naturelles » (GRN)**

- ✓ Organiser un atelier de réflexion sur le bassin versant du TKLM.
- ✓ Présenter des expériences d'intercommunalité à l'échelle régionale.
- ✓ Valoriser des expériences de synergie entre services déconcentrés et collectivités locales (Cf. forum santé du Programme Solidarité Santé Kayes - GRDR).
- ✓ Présenter l'initiative transfrontalière du GRDR.
- ✓ Animer des espaces d'échanges et de réflexion (tables rondes radiophoniques, ateliers).

**2. Organiser un atelier régional sur le « développement local »**

Les activités du GRDR au sein de la charte de collaboration des ONG et associations de la région de Kayes (niveau régional) et du REDEL (niveau national), nous ont permis de côtoyer d'autres expériences de développement local. Il s'agira au cours de cette année d'organiser dans le cadre de ce réseau un atelier régional sur le développement local. Cet atelier nous permettra d'initier un espace de réflexions entre les intervenants de la région de Kayes autour des problématiques et enjeux de développement local :

- ✓ de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale,
- ✓ du co-développement animé par les associations de migrants et lié à la coopération décentralisée,
- ✓ et enfin de la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Les résultats de ces réflexions auront pour finalité d'une part d'alimenter le « Forum sous régional sur le développement local dans le BFS » qui sera organisé par le GRDR en novembre 2006 et d'autre part de définir les axes d'intervention d'un programme pluriannuel articulé sur le double espace pour la cellule de Kayes. Dans le cadre du programme pluriannuel un accent particulier sera mis sur l'étude typologique des méthodes et approches de développement local participatif au Mali.

**Résultat N° 3 : Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif.**

[Renvoi au document Programme Double Espace - GRDR]

## IV Dispositif de suivi évaluation

**Le comité de suivi** qui constituait l'organe de suivi et évaluation rapprochée du programme lors de la mise en œuvre du processus PAIDEL/PIMDERO sera reconduit.

**Il est composé** de l'Assemblée régionale de Kayes (ARK), des représentants des deux dispositifs d'appui technique et financier aux collectivités territoriales (CCC et ANICT), des bénéficiaires du programmes (les responsables des deux intercommunalités), de l'AMM, des différents services d'appui à la décentralisation et des représentants des collectivités engagées dans une coopération décentralisée avec la région de Kayes (Conseils Régionaux Ile de France, Nord Pas de Calais).

**Le Comité se réunit trois fois par an** pour faire le point sur l'état d'avancement du programme et éventuellement proposer des orientations en fonction des évolutions constatées du contexte ou de l'intervention.

Le tableau suivant donne les informations essentielles relatives au suivi de l'action.

	Trimestriel	Semestriel	Annuel
Concertation avec comités de suivi	X		
Elaboration des contrats d'objectifs par communes	X		
Précision du cadre logique et confection des tableaux de bord		X	
Comparaison entre réalisé et prévisionnel		X	
Reportages techniques	X		
Comptes rendus financiers			X
Concertation entre équipes du GRDR	X		X
Missions de suivi	X		
Missions d'appui technique	X		
Audit des comptes			X

## V. Moyens du programme

### 1. Ressources humaines

Les moyens humains prévus pour la mise en œuvre du programme seront :

- 1 coordinateur (local)
- 2 chargés d'appui au développement local (locaux)
- 1 chargé de mission (Volontaire AFVP)
- 1 comptable à mi-temps (local)
- 1 secrétaire à mi-temps (local).
- 1 chauffeur (Malien).
- 1 gardien (Malien)

### 2. Moyens financiers

#### a) Les investissements :

Ils comprendront l'achat d'un kit de projection (rétroprojecteur et tableau de projection, une (1) moto " tout terrain", un (1) ordinateur et une (1) imprimante.

#### b) Les moyens d'appui aux acteurs locaux

L'appui aux organisations comprendra :

- Les formations identifiées comme nécessaires pour renforcer les capacités des organisations et les amener à une autonomie suffisante.
- La participation des organisations à des rencontres et séminaires.
- L'achat de documentation pouvant contribuer à l'objectif.

Les rencontres partenaires comprendront :

- Les ateliers inter pays de bilans des processus de développement local.
- Les séminaires régionaux de vulgarisation de la démarche de développement local
- Les rencontres inter pays et régionales entre acteurs travaillant dans le même secteur d'activité.

Les Fonds de Développement Locaux correspondent à :

- Une dotation qui reste à déterminer en fonction des co-financements qui seront trouvés : environ 3 000 euros par commune, appuyée (avec des possibilités de gestion intercommunale de ce fonds).
- Aux coûts de montage de programmes intercommunaux comprenant les frais de déplacement et de réunion des acteurs locaux impliqués, les déplacements nécessaires pour trouver des partenaires pour ces programmes inter communaux et les prestations extérieures nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de ces programmes.

Les Etudes, monographie et préparation des plans de développement et la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire comprennent :

- Tous les frais de prestataires extérieurs pouvant être impliqués dans la préparation des diagnostics ou dans la réalisation d'études pouvant l'améliorer.
- Les frais occasionnés par les réunions du cadre de concertation
- La participation aux frais de déplacement des acteurs locaux pour trouver les partenaires nécessaires pour élaborer des réponses appropriées aux besoins et problèmes identifiés.
- L'achat de documentation pouvant contribuer à l'objectif.
- Les frais de mobilisation / prestation des partenaires extérieurs utiliser pour élaborer ou mettre en œuvre ces réponses.

La formation des acteurs locaux comprend :

- Les sessions de formations des organisations partenaires aux méthodes et outils du développement local.
- L'achat de documentation pouvant contribuer à l'objectif.
- Les frais de participation de ces organisations partenaires aux différentes étapes du processus de développement local dans le cadre de la formation assistée prévue.

### 3. Les moyens logistiques

Il s'agit principalement des locaux, des moyens de déplacement, des configurations informatiques. Une grande partie de ces moyens ont été acquis au cours de la phase précédente :

Type de moyens	Caractéristiques
<b>Bureau</b>	B.P. 291 – Rue 136 porte N° 37 Légal Ségou Kayes, MALI Tel : (+) 223 52 29 82 Fax : (+) 223 53 14 60 <a href="mailto:grdr@afribone.net.ml">grdr@afribone.net.ml</a>
<b>Parc véhicules</b>	1 MISTHIBUSHI4X4, (4 ans) 2 motos (3 ans)
<b>Matériels et outillages techniques spécialisés</b>	1 GPS 1 appareil photo numérique Fonds documentaire important
<b>Matériel bureautique et informatique</b>	7 bureaux équipés 1 salle de réunion spacieuse et équipée 3 ordinateurs de bureau 1 scanner 1 imprimante

## VI Budget et plan de financement

### 6.1. Budget du programme

Code	Rubriques <small>(ces rubriques vous sont proposées à titre indicatif en annexe 3; vous pouvez bien évidemment les compléter et les préciser)</small>	Mode de calcul <small>(Impératif)*</small>	Coût unitaire	Coût total en euros
<b>1</b>	<b>Investissement immobilier</b>			<b>4 574 €</b>
	Véhicule	1		0 €
	Moto	1	4 574 €	4 574 €
<b>2</b>	<b>Investissement technique et mobilier</b>			<b>2 737 €</b>
	Matériel de bureau	1	1 288 €	1 288 €
	Matériel pédagogique	1	1 448 €	1 448 €
	Equipement logement Volontaire	Forfait		0 €
<b>3</b>	<b>Transferts financiers</b>			<b>47 621 €</b>
	Appui aux organisations de la SC	3 organisations	1 982 €	5 945 €
	Fonds de développement locaux	14 communes	2 977 €	41 676 €
<b>4</b>	<b>Fournitures et consommables</b>			<b>11 300 €</b>
	Fournitures	12 mois	208 €	2 500 €
	Carburant / Lubrifiant	12 mois	417 €	5 000 €
	Entretien / Réparation	12 mois	317 €	3 800 €
<b>5</b>	<b>Conception et études ou expertises du Nord</b>			
<b>6</b>	<b>Etudes ou expertises du Sud</b>			<b>2 000 €</b>
	Préparation des PDL	4 études	500 €	2 000 €
<b>7</b>	<b>Personnels expatriés</b>			<b>15 201 €</b>
	Coordination	Participation		8 001 €
	Appui technique / Volontaire	12 mois	600 €	7 200 €
<b>8 bis</b>	<b>Personnel France</b>			<b>0 €</b>
	Coordination	12 mois		0 €
<b>8</b>	<b>Personnel local</b>			<b>45 955 €</b>
	Coordination	12 mois	991 €	11 889 €
	Généralistes / Animateurs	12 mois	1 734 €	20 809 €
	Administration	12 mois	576 €	6 915 €
	Logistique	12 mois	528 €	6 342 €
<b>9</b>	<b>Formation</b>			<b>18 294 €</b>
	Stagiaire	X 3	305 €	915 €
	Formation complémentaire du personnel	4 sessions	1 067 €	4 269 €
	Rencontres partenaires	10 rencontres	915 €	9 147 €
	Formation acteurs locaux	4 sessions	991 €	3 964 €
<b>10</b>	<b>Services extérieurs à l'ONG</b>			<b>4 574 €</b>
	Audit / Consultation	X 30 jours	152 €	4 574 €
<b>11</b>	<b>Mission de courte durée</b>			<b>22 502 €</b>
	Frais de mission	115 jours	79 €	9 121 €
	Déplacements France	Forfait		10 138 €
	Déplacements Afrique	Forfait		3 244 €
<b>12</b>	<b>Appui, suivi et contrôle</b>			<b>7 318 €</b>
	Mission d'appui et de suivi	X 30 jours	244 €	7 318 €
	Contrôle financier	Forfait		0 €
<b>13</b>	<b>Evaluation</b>			<b>0 €</b>
	Diagnostic organisationnel	Forfait		0 €
	Evaluation interne			0 €
<b>14</b>	<b>Capitalisation</b>			<b>5 000 €</b>
	Mission de capitalisation			0 €
	Edition de documents	Forfait		5 000 €
	Restitution			0 €
<b>15</b>	<b>Autres</b>			<b>10 109 €</b>
	Loyer bureau	12 mois	250 €	3 000 €
	Loyer habitation	12 mois	221 €	2 651 €
	Télécommunications, électricité, etc.	12 mois	333 €	4 000 €
	Assurance	12 mois		0 €
	Maintenance / Entretien	12 mois		0 €
	Autres frais	12 mois	38 €	457 €
<b>16</b>	<b>Divers et imprévus</b>	4%	6 255 €	999 €
	<b>Sous-Total 1</b>		<b>156 373 €</b>	<b>198 181 €</b>
<b>17</b>	<b>Frais administratifs ou de structure</b> (maximum 10% du sous-total 1)	10%	15 637 €	19 818 €

## 6.2. Plan de financement du programme

Origine des ressources	Ressources Prévisionnelles en €	Etat d'avancement (sollicité, acquis)	%
<b>1. RESSOURCES PROPRES</b>			
<b>1.1 Ressources propres d'origine privée (15% minimum du budget global du projet)</b>			
Michelham / Kayes	25 000 €		11%
Migrants			0%
GRDR	8 000 €		4%
<b>Sous total</b>	<b>33 000 €</b>		<b>15%</b>
<b>1.2 Valorisations (à détailler)</b>			
Participation migrants (5%)			0%
			0%
<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>		<b>0%</b>
<b>1.3 Ressources propres d'origine publique (collectivités locales, administrations, Union Européenne...)</b>			
Conseil Régional Ile de France / Kayes	75 000 €	Acquis	34%
Conseil Régional Nord Pas de Calais	10 000 €	Sollicité	5%
Conseil Général 93			0%
Mairie de Paris			0%
Mairie de Pierrefitte		Acquis	0%
<b>Sous total</b>	<b>85 000 €</b>		<b>39%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PROPRES</b>	<b>118 000 €</b>		<b>54%</b>
<b>2. Contribution du ministère des Affaires Etrangères</b>	<b>100 000 €</b>	Sollicité	<b>46%</b>
<b>TOTAL MAE</b>	<b>100 000 €</b>		<b>46%</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES</b>	<b>218 000 €</b>		

## VII Cadre logique programme 2006 Mali

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectifs généraux</b>	<p>1. Contribuer à asseoir les bonnes pratiques de gouvernance locale et de solidarités internationales;</p> <p>2. Contribuer au renforcement du processus de décentralisation en alimentant les réflexions sur la conception et la mise en œuvre d'une seconde phase du dispositif d'appui aux collectivités territoriales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les populations sont mieux organisées dans les communes qui sont appuyées par le processus.</li> <li>▶ La diversité et qualité des partenariats de coopération décentralisée</li> <li>▶ Les acteurs locaux multiplient es initiatives pour améliorer leurs conditions de vie sur leur territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport de programme annuel</li> <li>✓ Rapport d'évaluation</li> <li>✓ Témoignage des acteurs</li> </ul>	
<b>Objectif spécifique</b>	<p>Conduire une année de renforcement du processus de développement local initié sur le double espace de la migration (en région de Kayes au Mali et en IDF et NPDC en France).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les collectivités locales et les associations de migrants appuyées par le programme sont plus autonomes dans la mise en œuvre d'un processus de développement local et de coopération décentralisée.</li> <li>▶ Les monographies communales sont réalisées.</li> <li>▶ Tous les acteurs locaux intervenant dans la Commune ont été touchés par le diagnostic et sont impliqués dans le processus de concertation.</li> <li>▶ Les capacités des principaux acteurs du processus (Elus, ADL, ICC, OB, ARC/F) sont renforcées.</li> <li>▶ La concertation est beaucoup plus efficace ici et entre les acteurs sur les deux espaces.</li> <li>▶ Les guides méthodologiques sont produits.</li> <li>▶ les deux intercommunalités ont élaboré un programme d'activités</li> <li>▶ Les outils du Paidel-Pimdéro sont diffusés dans 3 autres cercles de Kayes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Compte rendu de réunion.</li> <li>✓ Rapport d'évaluation externe du projet.</li> <li>✓ Rapport d'activités.</li> <li>✓ Témoignage des populations.</li> <li>✓ Observation directe.</li> <li>✓ Compte rendu de réunion du cadre de concertation.</li> </ul>	<p>La zone du projet n'est pas soumise à une situation de catastrophe naturelle majeure (inondations, sécheresses)</p>

<b>Résultats attendus</b>	<p><b>R1</b> Le processus Paidel/Pimdéro est consolidé, capitalisé et diffusé dans les autres cercles de la région de Kayes en collaboration avec l'ARK et les services techniques déconcentrés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>‣ 3 monographies réalisées et restituées.</li> <li>‣ 4 ICC mises en places.</li> <li>‣ 4 séances de formation exécutées.</li> <li>‣ 4 guides méthodologiques sont finalisés et diffusés.</li> <li>‣ 3 collectivités du Nord Pas de Calais sont venues échanger avec leurs homologues du cercle de Kayes appuyés par le programme.</li> <li>‣ L'assemblée régionale de Kayes promeut le processus PAIDEL - PIMDERO.</li> <li>‣ Au moins deux partenariats de coopération décentralisée font l'objet de convention.</li> <li>‣ Les projets inscrits dans les PAP sont validés et portés par les migrants auprès de leurs partenaires français.</li> <li>‣ 3 guides méthodologiques sont produits et diffusés.</li> <li>‣ Les instances des intercommunalités sont renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport annuel.</li> <li>✓ Documents monographiques.</li> <li>✓ Cartes thématiques.</li> <li>✓ Rapports d'activités.</li> <li>✓ Composition des ICC.</li> <li>✓ Outils de planification communaux.</li> <li>✓ Rapport de mission.</li> <li>✓ Conventions de partenariat entre collectivités (coop. dec.).</li> <li>✓ Outils méthodologiques.</li> <li>✓ Le site de l'AMM.</li> <li>✓ Les Conventions de partenariat avec l'ARK et la DNC.</li> <li>✓ les rapports d'activités des intercommunalités.</li> </ul>	<p>Absence de crises ou conflits communautaires</p> <p>Les accords-cadres de coopération décentralisée entre la région de Kayes et certaines régions de France sont maintenus.</p>
	<p><b>R2</b> Une réflexion prospective sur le développement de la région de Kayes est engagée et un programme pluriannuel articulé sur le double espace est élaboré pour la période 2007-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>‣ Un atelier de valorisation des expériences d'intercommunalité à Kayes est organisé</li> <li>‣ une stratégie d'intervention pour la cellule GRDR de Kayes est définie</li> <li>‣ Un espace de concertation et d'échange sur le développement local est créé avec nos partenaires techniques et financiers, les intervenants dans la région, les autorités locales ;</li> <li>‣ La phase institutionnelle du programme Transfrontalier est lancée ;</li> <li>‣ Un programme pluriannuel 2007-2010 est élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le CR de l'atelier.</li> <li>✓ le document de stratégie d'intervention.</li> <li>✓ le document de projet pluriannuel.</li> <li>✓ Protocole cadre entre le GRDR et les administrations territoriales du Mali et de la Mauritanie.</li> </ul>	
	<p><b>R3</b> Le renforcement des compétences organisationnelles - techniques et managériales - et institutionnelles est effectif. [Renvoi au document Programme Double Espace - GRDR]</p>			

<p><b>Activités à développer</b></p>	<p><b>Activités-R1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser les monographies des communes du Guidimakha Kafo et la commune test de Yélimané.</li> <li>- Organiser des ateliers de restitution des monographies.</li> <li>- Appuyer à la mise en place des instances de 4 collectivités locales.</li> <li>- Organiser des séances de formation continue en destination des principaux acteurs (Elus, ADL, ICC, OP).</li> <li>- Animer la concertation entre les instances de concertation et les associations de migrants.</li> <li>- Organiser un voyage d'étude inter pays.</li> <li>- Produire et diffuser 4 guides méthodologiques.</li> <li>- Organiser une mission d'échange à Kayes, entre acteurs de développement (élus, techniciens...) du Nord Pas de Calais et ceux des collectivités appuyées .</li> <li>- Elaborer des cartes scolaires et sanitaires.</li> <li>- Faciliter les échanges entre les différents acteurs de la commune.</li> <li>- Accompagner la réflexion sur le financement du développement local.</li> <li>- Mettre en place une stratégie pour rendre efficace la concertation.</li> </ul> <p><b>Activités-R2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier régional sur le développement local.</li> <li>- Organiser un atelier du REDEL.</li> </ul> <p><b>Activités-R3</b></p> <p>[Renvoi au document Programme Double Espace - GRDR]</p>	<p style="text-align: center;"><b>Moyens humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 coordinatrice</li> <li>➤ 1 responsable de programme.</li> <li>➤ 2 animateurs.</li> <li>➤ 1 VP</li> <li>➤ 1 assistant administratif et financier.</li> <li>➤ 1 chauffeur.</li> <li>➤ 1 secrétaire.</li> <li>➤ 1 gardien</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Moyens logistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 MISTHIBUSHI 4X4.</li> <li>2 motos.</li> <li>1 GPS.</li> <li>1 ordinateur de bureau.</li> <li>1 scanner.</li> <li>1 imprimante.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Budget : 218 000 Euros</b></p>	
--------------------------------------	---	---	--	--

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Reconnaissance GRDR au Mali

C. N. / 24 / 2 / 83

### ACCORD -- CADRE

entre

LE GOUVERNEMENT DE LA  
REPUBLIQUE DU MALI

et

L'ORGANISATION  
NON GOUVERNEMENTALE

Le G. R. D. R.

Le Gouvernement de la République du Mali, ci-après dénommé "Le Gouvernement" représenté par le Ministre de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base d'une part,

et

l'Organisation Non Gouvernementale (ONG ci-après dénommée "G. R. D. R" représentée par son Vice - Président d'autre part,

Soucieux de contribuer efficacement au développement économique et social des populations maliennes,

Desireux de déterminer le cadre juridique général de leur coopération à cet effet,

Sont convenus de ce qui suit:

### ENGAGEMENT DES PARTIES

#### CHAPITRE I: ENGAGEMENT DE L'ONG

Article 1er:

Le G. R. D. R s'engage conformément à la politique de développement économique et sociale de la République du Mali à intervenir par des actions concrètes dans les zones et domaines énumérés ci-dessous:

#### ZONES:

- Zone d'origine des Migrants en France : 1ère région
- Toute zone au Mali où des Migrants Maliens en France veulent installer une activité économique

#### DOMAINES:

- Développement rural
- Santé

Article 2:

Dans le cadre des zones et domaines ci-dessus, les modalités d'intervention doivent être précisées et déterminées avec les Comités de Développement, soit avec les Départements Techniques dans le cadre de leur programmes de développement.

Les Programmes d'activités pourraient s'étendre ou être modifiés si les Comités de Développement ou les Départements Techniques en accord avec le G.R.D.R. en expriment le besoin. Dans ce cas, le Gouvernement doit en être informé.

Article 3:

Conformément aux articles 1 et 2 ci-dessus, l'exécution de tout projet doit faire l'objet d'un accord particulier entre les Comités de Développement, les Départements Techniques et l'ONG GROUPE DE RECHERCHE ET DE REALISATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE TERS-MONDE (G.R.D.R.)

Tout accord négocié entre L'O.N.G. "G.R.D.R." et une personne physique ou morale, ne pourra être signé et exécuté qu'après approbation des Comités de Développement ou des Départements Techniques dès lors que ledit accord a une incidence sur des projets ou programmes relevant de leur compétence. Toutefois les accords particuliers pourront être conclus entre le Gouvernement et L'O.N.G. "GRDR" chaque fois que celle-ci participe à la réalisation de Volets de Projets Nationaux.

Article 4:

L'ONG G.R.D.R. s'engage à élaborer, à l'intention des Départements Techniques et de la Commission Nationale d'Evaluation des Activités des ONG un rapport annuel avant le 31 Janvier faisant le point de ses activités et fournir tous documents techniques afférents à l'exécution de ses projets.

Toutefois l'ONG est tenue de fournir tout document que le Secrétariat peut lui demander.

Article 5:

L'O.N.G. "G.R.D.R." s'engage à recruter du personnel national d'accord parties dans le cadre de la mise en oeuvre de son programme. L'ONG est tenue d'observer la législation du travail en vigueur au Mali.

Article 6:

Le personnel de L'O.N.G. "G.R.D.R." s'engage à n'oeuvrer que dans le cadre strict de sa mission et dans le respect de la Constitution et des Lois Maliennes.

Article 7:

Le personnel expatrié de L'O.N.G. "G.R.D.R." arrivant au Mali se soumettra à la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Mali.

L'O.N.G. "G.R.D.R." est tenue de participer aux réunions locales, régionales ou nationales auxquelles elle est conviée.

Article 8:

L'ONG G.R.D.R. s'engage à informer l'Administration Malienne sur le déplacement de son personnel à l'intérieur du pays.

## CHAPITRE II:

### ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

Article 9:

Le Gouvernement facilitera au personnel de L'O.N.G. "G.R.D.R." par l'entremise des Comités de Développement ou des Départements Techniques les contacts avec les populations et les services techniques en vue d'obtenir les informations et tous documents nécessaires à la bonne exécution de sa mission.

Article 10:

Le Gouvernement fournira toute l'assistance dont le personnel de L'ONG "G.R.D.R." peut raisonnablement avoir besoin pour remplir sa mission de façon satisfaisante et leur accordera aide et protection.

Il tiendra informé les Responsables de L'ONG "G.R.D.R." de toutes questions que pourrait soulever la présence de son personnel expatrié en République du Mali.

Article 11:

Le Gouvernement accordera au personnel expatrié de L'ONG "G.R.D.R." les facilités administratives de délivrance de visas d'entrée, de séjour et de sortie, conformément aux dispositions en vigueur en République du Mali.

Article 12:

Le Gouvernement autorisera:

-l'admission temporaire des matériels, équipements et véhicules utilitaires importés par L'ONG "G.R.D.R." dans le cadre de ses activités.

-l'importation temporaire des véhicules de tourisme, à raison d'un véhicule par famille, et des équipements électro-ménagers du personnel expatrié de L'ONG G.R.D.R. dans les six mois qui suivent sa première installation au Mali,

X -l'exonération des droits de douane et de toutes autres formes de taxes à l'exclusion de la contribution pour prestation de services particuliers rendus (CPS), sur le mobilier du bureau, les matériaux, les pièces de rechanges que L'ONG "G.R.D.R." importera dans le cadre de ses activités, ainsi que les effets de son personnel expatrié et de leur famille.

Cette exonération ne s'appliquera pas aux carburants et lubrifiants. Pour chaque contrat spécifique, une liste exhaustive précisera la nature, la quantité et la valeur des objets importés en exonération des droits et taxes de douane ou sous le régime de l'admission temporaire.

-l'exemption d'impôts et taxes sur les salaires, indemnités et autre rémunérations versés par L'ONG "G.R.D.R." à son personnel expatrié.

Toutefois L'ONG "G.R.D.R." qui reste soumise à la réglementation en vigueur en République du Mali en ce qui concerne le paiement des cotisations sociales pour son personnel national pourra facultativement étendre cette couverture à son personnel expatrié.

CHAPITRE III:  
DISPOSITIONS FINALES

Article 13:

Le Gouvernement peut à tout moment dénoncer le présent Accord-Cadre en cas de non observation de ses engagements par l'ONG G.R.D.R. la dénonciation entraîne immédiatement l'arrêt total des activités de l'ONG.

Article 14:

Le G.R.D.R. Tout différend entre le Gouvernement et G.R.D.R. relatif à l'interprétation, l'application du présent Accord-Cadre, s'il n'est pas réglé à l'amiable doit être réglé par voie de négociations diplomatiques.

Article 15:

Le présent Accord-Cadre demeure en vigueur jusqu'au quatre vingt dixième jour qui suivra la date à laquelle l'une des deux parties aura notifié par écrit à l'autre son intention d'y mettre fin.

Article 16:

Le présent Accord-Cadre qui abroge toutes dispositions antérieures contraires entrera en vigueur à compter de sa date de signature.

FAIT A KOULOUBA,

LE 02 JUIL 1988

POUR L'ONG "G.R.D.R."

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA  
REPUBLIQUE DU MALI

ADRESSE: 60, rue du Faubourg Poissonnière  
75010 PARIS (FRANCE)

Le Vice-Président: André MIARD  
Groupement de Recherche et de Réalisations pour  
le Développement Rural dans le Tiers-Monde  
G. R. D. R.  
60, Rue du fg Poissonnière  
75010 PARIS - Tél. 01 42 24.40.09

LE MINISTRE DU PLAN



LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DU DEVELOPPEMENT  
A LA BASE

